



19^e
édition

1^{er}
mai

marathon et 10 km de sénart

Grand Paris Sud

Programme et Plan de circulation
marathon-senart.com

Lundi 30 avril 2018

Village Course : Stade Alain Mimoun, Combs-la-Ville

14h-19h Ouverture du Village à Combs-la-Ville, retrait des dossards.

Animations tout public

14h-16h30 Accueil des écoles primaires de Combs-la-Ville. Parcours d'accro-kids : aménagement ludique d'un parcours d'agilité pour les enfants avides de sensations. Parcours de motricité : mise en place d'ateliers de motricité pris en charge par des éducateurs sportifs de la commune.

Danse

16h30-19h **Accueil tout public sur ces activités ci-dessus.** Chorégraphie divers

17h30-18h15 Spectacle orchestré par l'association TSN.

Mardi 1^{er} mai

6h30 Ouverture du Village à Combs-la-Ville, retrait des dossards.

Accueil et orientation des coureurs vers les navettes à destination du Village Départ à Tigery.

6h30 Début de la rotation des navettes Transdev.

9h Départ du 19^{ème} Marathon de Sénart.

9h15 Fermetures des axes empruntés par les coureurs.

9h30 Départ du 10 km.

Animation musicale sur le parcours : lisière de la forêt «les Tambourlingueurs» et place de l'an 2000 «la Batucada» de la MJC.

9h47 Arrivée prévue du 1^{er} coureur du 10 km.

10h45 Remise des récompenses du 10 km.

11h15 Arrivée prévue du premier coureur du Marathon.

15h30 Arrivée prévue du dernier coureur du Marathon.

16h Fermeture du Village Arrivée.

Retrouvez l'association des commerçants 2A2C pour participer à des animations et remporter des lots !

www.association-2a2c.fr



Restauration toute la journée au Parc des Sports Alain Mimoun assurée par le Sénart Combs Brie Athlétisme

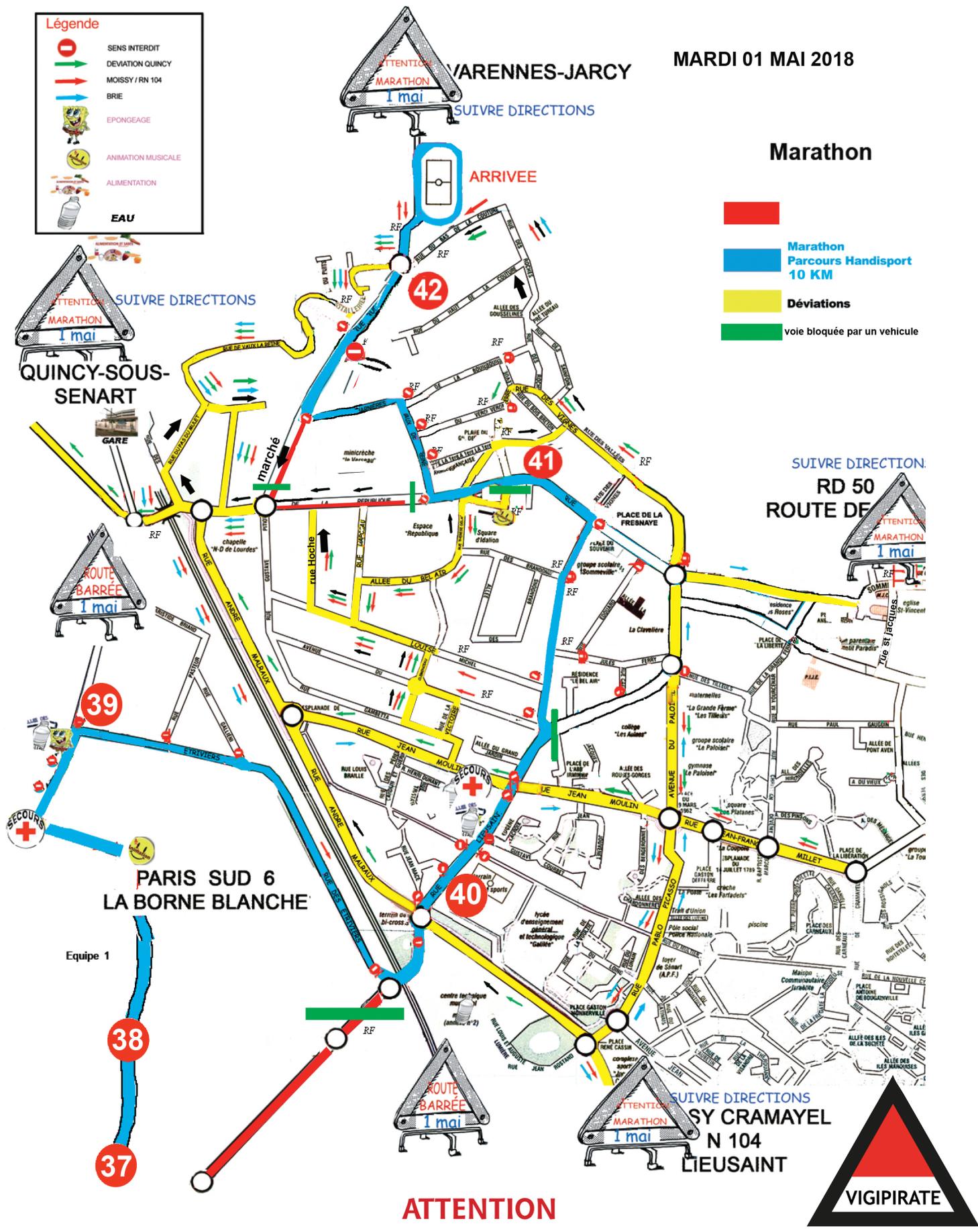
MARDI 01 MAI 2018

Marathon

- Marathon**
- Parcours Handisport 10 KM**
- Déviations**
- voie bloquée par un véhicule**

Légende

- SENS INTERDIT
- DEVIATION QUINCY
- MOISSY / RN 104
- BRIE
- EPONGEAGE
- ANIMATION MUSICALE
- ALIMENTATION
- EAU



Nous informons les riverains que les coureurs emprunteront la voie complète de la chaussée. Il est recommandé d'éviter de prendre vos véhicules de 9h à 16h.

Conformément à l'arrêté n°2018/156 A, la circulation et le stationnement sont interdits sur toutes les voies du passage de la course : avenue de la Forêt, rue des Étriviers, rue de Lieusaint, rue des Écoles, rue de Sommeville, rue de Vaux-la-Reine, rue Marnières, rue de Varennes.

- Attention** : les rues Aristide Briand, Pasteur et Galiéni sont ouvertes à la circulation en double sens.
 - Attention** : l'avenue du Général Leclerc est ouverte à la circulation en double sens et le stationnement est interdit.
 - Attention** : la rue de Varennes est fermée à la circulation.
 - Attention** : l'avenue de la République est fermée à la circulation à l'intersection de la rue de Vaux-la-Reine.
 - Attention** : la rue Sommeville est fermée à la circulation de l'intersection de la rue des écoles, au carrefour de la place de l'an 2000.
 - Attention** : l'entrée de Combs-la-Ville par le rond-point des Étriviers est fermée à la circulation de 9h15 à 15h.
- Les 4 traversées possibles sont matérialisées sur le plan ci-dessus.**